

Paris, le 10 avril 2018

**QUESTION ÉCRITE à l'attention de la Présidente de la Région Île-de-France à d'ADP –  
Aéroports de Paris**

Le Gouvernement a, comme vous le savez, annoncé sa volonté de vendre tout ou partie des parts qu'il détient dans Aéroports de Paris (ADP), société publique administrant les aéroports d'Orly, Roissy Charles-de-Gaulle et Le Bourget.

Cette annonce a, à juste titre, suscité de très fortes inquiétudes parmi les élu.e.s locaux, dans les départements, communes et communautés de communes d'Île-de-France.

Nous partageons ces inquiétudes, qui nous semblent particulièrement fondées.

Sont en effet évoqués, parmi les conséquences possibles de cette décision, le risque d'un assouplissement des conditions d'exploitation qui mettrait en cause le principe de couvre-feu protégeant à minima la tranquillité des populations riveraines des aéroports, le risque de voir disparaître les aides financières pour l'insonorisation des logements de ces riverains, de même que le déplafonnement du nombre de mouvements aériens et l'extension des terres occupées par les aéroports.

La privatisation d'ADP menacerait en outre les emplois du secteur aéronautique sur ces territoires. Pour le seul département du Val-de-Marne, ce sont par exemple près de 175 000 emplois directs ou indirects qui sont concernés avec Orly.

Comme vous le voyez, les enjeux pour notre Région sont ici extrêmement importants. Il est donc indispensable d'agir rapidement pour qu'ADP demeure dans le giron public. Les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise ont tous affirmé leur volonté d'intégrer le capital d'ADP pour maintenir une capacité d'intervention publique dans les activités de cette société.

La Région Île-de-France ne peut, nous semble-t-il, rester en dehors de cette mobilisation pour préserver ADP comme société publique.

Par conséquent, quelles mesures envisagez-vous Madame la Présidente pour agir en ce sens ?

**Céline MALAÏSÉ**  
Présidente de groupe

